



PV 2 2^e Atelier des Bibliothèques du Valais romand

À : Aux participant-es (28 personnes) + site bibliovalais.ch
De : **Valérie Bressoud Guérin**
Date : Séance du 1.10.09, Grimisuat, 9.00-12.00
Copie à : Vincent Luisier, responsable prêt – Damian Elsig, directeur MV - Benita Imstepf, directrice MVBrig

Concerne : **Rencontre bibliothèques valaisannes**

M:\07_Réseaux\00_Commun\99_travail\CREBI\Atelier Valais romand\pv atelier bib 101005.doc

Action environnementale : déplacement

Voiture	16
Co-voiturage	9
Transport public	0
Sur place	3

1. Introduction

Un questionnaire a été envoyé afin de déterminer les attentes des participants dans les plusieurs domaines. Voici les réponses :

Thématiques souhaitées	
Gestion bibliothèques	12 (5)
Administration	6
Gestion du personnel	5
Relations avec les autorités	4
Logistique	7 (4)
Gestion environnementale	6
Sécurité travail	2
Développement et traitement des collections	11 (5)
Sélection, acquisitions	8
Catalogage	5
Elagage	1
Services aux publics	9 (6)
Accueil	4
Recherche	6
Médiation culturelle	13 (11)
Mise sur pied d'animations	8
Création expositions	8

Il apparaît donc que la gestion des bibliothèques, le développement et traitement des collections, ainsi que la médiation culturelle sont des thématiques qui méritent d'être développées à l'avenir.

Les chiffres entre parenthèses mentionnent le nombre de personnes qui seraient intéressées à participer dans des groupes de travail liés à ces problématiques.

Quant à la durée de l'atelier, voici le résultat :

Durée actuelle convient: 16 oui, 1 non, 2 nrp

Durée d'une journée: 10 oui, 8 non, 1 nrp

Préférence horaire:

Matin	12
Soirée	3
Après-midi	1

Nrp 3

Au vu des résultats, nous allons continuer à maintenir l'atelier sur une demi-journée, de préférence le matin. Quant au jour de la semaine, celui-ci est laissé à appréciation.

2. Bilan Prêt inter (en présence de Sebastian Steiner)

L'invitation à l'atelier demandait un retour sur l'activité du prêt inter. Mise à part une ou deux réponses, il semble que le prêt inter valaisan pose peu de problème. Un tour de table est lancé afin de recueillir l'avis de toutes et tous (selon document de base)

1. Prêt à l'intérieur d'une BRV :

BRV Sierre : Très bien

BRV Sion : Très bien et utile

BRV Martigny : très bien

BRV Monthey : pas d'organisation définie, pour l'heure envoi ou passage

BRV Haut-Valais : pas encore en fonction

2. Prêt à l'extérieur entre BRV

Pas possible de réserver des documents disponibles, volonté politique des bibliothèques envers leurs lecteurs -> demander à Alcoda la possibilité d'accorder cette possibilité aux bibliothèques BRV (vbg)

3. Prêt par les sites MV

Vérifier le souhait de chaque bibliothèque (retrait sur place ou envoi par poste – vbg)

Afin d'éviter un parcours fastidieux et inutile, si l'envoi doit se faire par poste, demander à retirer le document sédunois à Sion et le document aigaunois à St-Maurice. Une information sera refaite dans les sites MV à destination du personnel chargé de cette tâche.

La durée de prêt reste 28 jours, il n'y a aucun frais de rappel pour les bibliothèques (pas possible pour l'heure de les prêter plus longtemps).

4. Prêt RERO

Rero-valais : OK

Rero : certaines bibliothèques ont pu réserver des documents via leur carte bibliopass sans passer par ILL/RERO -> à vérifier Seb

5. Prêt IDS

Cher, mais peu utilisé

6. Prêt international

Pas utilisé

7. Bibliothèque nationale suisse

Rappel de la gratuité du service.

Le document de base est donc maintenu tel quel. Pour cette première année, aucune bibliothèque n'a observé une demande accrue d'ouvrages, ce qui laisse penser que pour l'heure la problématique des frais de port ne se pose pas.

3. Atelier 1 : Composition et renouvellement des collections

Références : Normes CLP, Directives 2004

3.1 Taille et composition des collections

Les normes indiquent combien d'ouvrages doit avoir une bibliothèque en fonction du nombre d'habitants et/ou d'élèves qu'elle dessert. Les recommandations portent également sur une répartition documentaires/fictions. Or qu'en est-il au bout de quelques années ? Comment sont composées nos collections ?

Les fictions par rapport aux documentaires semblent prendre une part importante des collections. L'effet internet, notamment sur la thématique géographie, fait que celle-ci se développe peu, à l'exception des guides touristiques ou de l'abonnement au magazine GEO. Il en va de même pour l'art, la peinture... Il est relevé également qu'il est difficile de

trouver de « bons » documentaires pour enfants, l'édition étant limitée à certaines thématiques particulières (égyptiens, romains, dinosaures, ...)
 Par contre, les thématiques psychologie, biographies, bricolage, ... sont fortement demandées et donc développées.
 En règle générale, on peut estimer les collections à 1/3 de documentaires et 2/3 de fictions.

3.2 Type de support

Il est recommandé **d'offrir différents supports** dans nos bibliothèques. Or l'offre des non-books est inégale dans le canton et notamment dans les bibliothèques communales. Il reste encore quelques-unes qui s'interrogent sur la pertinence d'offrir des non-livres, en particulier des DVD pour des raisons de place et de sécurité des documents, du fait qu'il faudrait être cinéphile pour proposer une offre cinématographique et aussi en raison du développement des nouvelles technologies blueray/bluewin. De même pour les cd audio : des réflexions sont en cours pour offrir des bornes MP3.

Face à ces interrogations, la réflexion se porte sur pourquoi faire des non-livres une différence au niveau de la sélection : pourquoi attendre une année pour mettre à disposition des dvd qui viennent de sortir dans le commerce ou dont le film est un film à succès, alors que les critères ne sont pas les mêmes pour les romans par exemple ?

Les bibliothèques qui offrent des non-livres font remarquer que leur **public s'est diversifié**.

Il est donc recommandé d'offrir cette diversité afin de répondre aux différents publics à qui l'offre peut plaire.

-> La société est multi-culturelle, pluri-générationnelle. Avec l'ère électronique, la fragmentation de la société va se faire plus sentir : les niveaux de société se multiplient ...

Quelques adresses pour l'achat de DVD documentaires (autres que les séries « C'est pas sorcier », ...) : Librairie du Cinéma (Genève), cede.ch, artfilm.ch

Sur ce point est lancée la discussion sur la cherté des documents, malgré la baisse de l'euro. Exemple est pris même sur le site SABR.ch. Il est proposé de faire pression d'une façon ou d'une autre, même à notre échelle, en lançant une pétition via facebook -> GVB/BVE, voir FT.

Quant à la sécurité des documents, la plupart sépare la galette du boîtier et ne présente que le boîtier aux lecteurs. En règle générale, on observe cependant que très peu de vols, même s'il existe des exceptions.

3.2 Renouvellement des collections

Les normes recommandent de renouveler **10% du fonds de base** (calcul en fonction du nombre d'habitants et/ou d'élèves) et non de la totalité du fonds. Pour information, dans le renouvellement des collections, autant les achats que les dons sont à comptabiliser (attention à avoir une politique des dons permettant de garder actuel son fonds – âge des documents).

Rappel de base : proposer des nouveautés est l'une des tâches des bibliothèques.

Il est nécessaire de faire périodiquement des pointages sur son fonds afin de savoir quel est le roulement de l'un de ses secteurs et de prendre les mesures qui s'imposent : renouvellement ou desherbage.

Exemple : pour les fictions, seules sont gardées les fictions qui ont entre 5 et 10 ans. Les classiques peuvent être renouvelés (livre de poche) ou supprimés en profitant de l'offre sur le catalogue collectif des bibliothèques valaisannes et en procédant au prêt inter. Chaque bibliothèque doit se poser la question de qui conserve quoi, c'est pourquoi une réflexion doit être entamée au niveau des BRV afin de discuter des pôles de compétences.

Désherbage : en cas d'élimination des documents, veiller à bien masquer toute information rappelant l'ancien propriétaire du document (question d'image notamment).

La question des **périodiques** et de leur comptabilisation au niveau du renouvellement des collections est soulevée. Les frais d'abonnement sont suffisamment élevés pour que ces

derniers soient pris en compte au niveau du renouvellement des collections, car ils font partie de l'offre de base. S'ils ne sont pas empruntés, ils sont souvent consultés sur place et ne font ainsi l'objet d'aucune statistique.

Une proposition concernant le calcul lié aux périodiques dans le renouvellement des collections sera faite d'ici début 2011.

Cette problématique suscitant de nombreuses interrogations, il est proposé d'inviter Noémie Prod'hom ou Joëlle Muster afin de présenter leur travail sur la politique documentaire. Ceci fera l'objet d'une **conférence au printemps 2011**.

4. Atelier 2 : Communication des bibliothèques

Un projet lié au plan directeur 2007 voit le jour concernant la communication des bibliothèques valaisannes. 3 publics sont choisis : décideurs, bibliothécaires et publics potentiel et acquis.

Différentes actions sont prévues, mais non encore décidées :

- Rapport d'activité du réseau, précédé d'une conférence de presse
- Newsletters Web 2.0 (vidéo youtube) et/ou papier
- Campagne d'affichage (SGA)
- Publicité dans presse
- Dépliant (style jura, winterthur) avec carte et message au dos (peut servir également pour le set de table)
- Set de table, parapluie, porte-documents, bonbons, épices serviettes, t-shirt, « Le Valais lit »
- Presse : diffuser régulièrement memento culturel, articles de fonds dans les journaux professionnels (SAB-INFO,...)
- Campagne de slogans « plus sympathique que google ! » ...

A ce sujet, chaque bibliothèque est invitée à faire part de ses idées de slogan.

Un groupe de communication sera formé prochainement : les candidatures sont les bienvenues !

Le logo BiblioValais/Wallis est approuvé. Une ligne graphique doit être définie afin de pouvoir décliner à l'envie le personnage masculin.

En outre, des propositions de cours liés à la communication (presse, facebook) seront proposés courant 2011.

Conclusion

Remerciements à Katy Goirand, responsable de la bibliothèque de Vionnau, ainsi qu'à Marisol Mariaux et Liliane Bellwald pour l'accueil, de même qu'à la commune de Vionnaz et sa conseillère Béatrice Girod Lehman pour la mise à disposition de la salle, du matériel informatique et l'agréable collation. Une visite de la bibliothèque est proposée pour celles et ceux qui sont intéressés.

Repas pris en commun au Manoir du Vigneron pour les personnes inscrites (17 personnes).

Prochain atelier : automne 2011